

CHAINES TELEPHONIQUES

Consignes à respecter : Chaque chaîne débute par un appel de l'IEN et se termine par un retour à l'IEN. Chaque école contacte par téléphone ou tout autre moyen l'école suivante selon la chaîne ci-dessous (par ex. : l'école maternelle Molière reçoit un appel de l'école élémentaire Duruy et contacte ensuite l'école maternelle La Fontaine). Si, après plusieurs tentatives, cela s'avère impossible, contacter l'école suivante dans la chaîne et lui communiquer le nom de l'école qui n'a pu être jointe. La chaîne de contact se poursuit ainsi jusqu'à l'IEN qui sera ainsi informée des écoles qui n'ont pu être jointes.



Les directeurs d'écoles peuvent être alertés de la mise en œuvre de la chaîne téléphonique par un SMS envoyé par l'IEN sur leur téléphone mobile.

